

Suivi et conservation des Pies-grièches à tête rousse dans le Saintois

Rapport d'Activités 2015



Lorraine Association Nature (LOANA)



Rédaction : Clément Brunet – LOANA – Janvier 2016



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
LORRAINE



Avec le soutien financier de la **Région Lorraine**, du **Conseil Départemental de Meurthe et Moselle** et de la **DREAL Lorraine**



Photographie : Saxifraga – Mark Zekhuis

Relecture : Leblanc G., Lhomer E., Merzisen J. (LOANA)

Référence à citer :

BRUNET C. (2015) - Suivi et conservation des Pies-grièches à tête rousse (*Lanius senator*) dans le Saintois - Rapport d'activités 2015 - LOANA. 24 pages.

Remerciements

Merci aux partenaires financiers : La DREAL Lorraine (S.Ouzet, D.Laybourne), La région Lorraine (P.Faure., C.Assmann) et le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle (M.Ballie, R.Pierrel, D.Michel).

Spécial Thanks aux observateurs « maisons » ayant arpenté le Saintois cette saison à la recherche des casques roux : C.Barotte, M.Ruiz, J.Merzisen, L.Pelloli, N.Patier, G.Leb Blanc, T.Groslevin et également à Quentin et surtout Justine qui ont donné de leur temps pour préparer les animations « pies-grièches ».

Remerciements à ceux ayant fournis leurs observations de PGTR en 2015 : A.Lacoste, T.Durr, C.Gaudaré, S.Coq, J.Duval-De-Coster, P.A.Wagner, G.Boisson, V.Perrin, P.Massit, J.Renaud, W.Toussaint, M.Léger, J.D.Tousch.

Merci à N.Hoffmann pour la mise à disposition de ses photographies.

Et une pensée pour ces sacrés pies-grièches. Que de journées bredouilles, d'heures d'observations frustrantes oubliées en un claquement de doigt par la vision furtive d'une tête rousse pavanant sur sa branche... Rendez-vous au printemps prochain!



Sommaire

Introduction	3
Suivi de la reproduction	4
Territoire d'étude	4
Protocole	5
Résultats	6
Observations atypiques et mœurs de pies-grièches	9
Bilan régional	11
Caractérisation des habitats	13
Pâturage	13
Situation du Nid	14
Menaces	15
Animation et sensibilisation	16
Animations scolaires	16
Animations grand public	16
Documents de sensibilisation	18
Perspectives	18
Sensibilisation	19
Actions de conservation	19
Suivi des pies-grièches à tête rousse	20
Conclusion	21
Bibliographie	22
Annexes	23



Introduction

La Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*) figure parmi les espèces les plus menacées de Lorraine à l'heure actuelle. Estimée à 4000-6000 couples, l'espèce est majoritairement répartie dans le sud de la France et principalement en Languedoc-Roussillon qui accueille près de la moitié de l'effectif national (Issa & Muller, 2015). D'affinité méridionale, le nord-est de la France constitue la partie la plus septentrionale de l'aire de répartition de la pie-grièche à tête rousse. Cette pie-grièche est encore présente en Alsace (Buchel, 2012) mais a été classée dans la catégorie « En danger critique » sur la liste rouge Alsacienne (Didier, 2015). En Lorraine, la pie-grièche à tête rousse subsiste tant bien que mal (Leblanc & Léger, 2014). Fortement associée aux vergers traditionnels pâturés, la régression de l'espèce semble être accompagnée de la perte de ses habitats et de l'intensification des pratiques agricoles via les remembrements, retournements de prairies et utilisation de pesticides. La tendance de la pie-grièche à tête rousse en France est jugée en fort déclin, la population ayant subi une baisse de 53% depuis 1994 (Lefranc & Issa, 2013). Un Plan National d'Action a été rédigé pour la préservation de cette espèce et de trois de ses proches cousines : la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*), la Pie-grièche à poitrine rose (*Lanius minor*) et la Pie-grièche méridionale (*Lanius meridionalis*) également fortement menacées à l'échelle du pays (Lefranc & Issa, 2013).

En 2014, Lorraine Association Nature a suivi la Pie-grièche à tête rousse dans son bastion historique du Saintois, en se basant sur les études antérieures effectuées sur ce territoire (Idelon & Thierot, 1995 ; Gendre, 1999 ; Patier, 2010). Ces recherches spécifiques ont permis de contacter 15 territoires sur les 20 données existantes à l'échelle régionale. Cette étude a confirmé que le Saintois offre un paysage essentiel pour la pérennité de l'espèce dans notre région, et que ce noyau constitue le dernier bastion fort de l'espèce en Lorraine (Leblanc & Léger, 2014).

Le présent rapport décrit le travail effectué en 2015 pour la conservation de l'espèce. Les objectifs fixés étaient les suivants :

- Poursuivre le suivi des Pies-grièches à tête rousse nicheuses dans le Saintois
- Sensibiliser les scolaires et le grand public aux Pies-grièches
- Agir sur le paysage pour maintenir les habitats en l'état et restaurer les haies et vergers

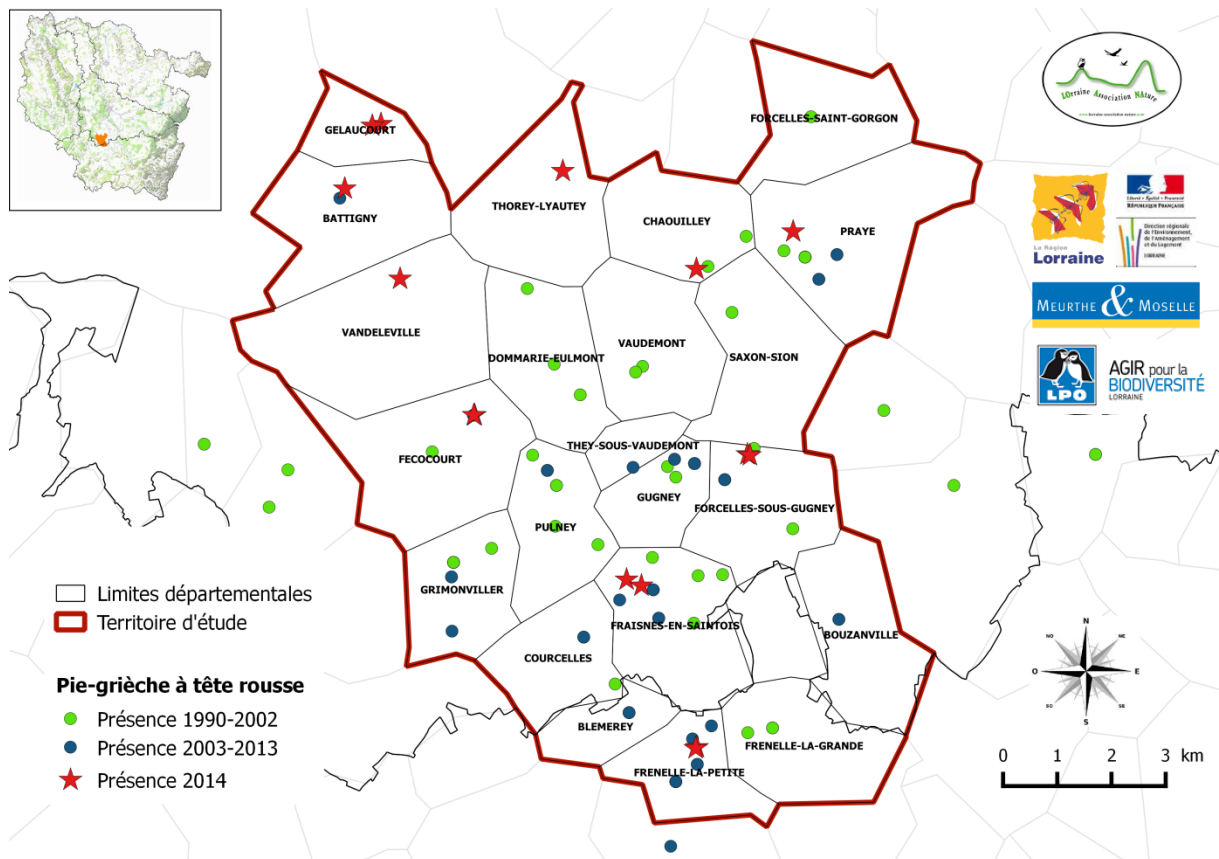


Paysage du pays du Saintois, ici à Gugney (54) © C. Brunet

Suivi de la reproduction

Territoire d'étude

Le territoire d'étude a été défini selon les résultats de l'année 2014 et des données historiques collectées sur l'espèce, extraites de la base de données participative *Faune-Lorraine*. L'objectif était de délimiter la zone « source » afin d'étudier le plus exhaustivement possible les territoires de Pie-grièche à tête rousse en 2015 (voir carte 1). Au total, c'est un territoire de 120 km² sur **23 communes** qui a été délimité pour orienter les prospections de pies-grièches. 19 communes du secteur d'étude sont situées dans le sud de la Meurthe et Moselle, et quatre autres communes dans le nord Vosgien (Blémerey, Boulaincourt, Frenelle-la-grande et Frenelle-la-Petite).



Carte 1 : Territoire d'étude et données historiques de présence de pies-grièches à tête rousse

Toutes ces communes (à l'exception de Boulaincourt) ont abrité des pies-grièches à tête rousse au cours des dernières années et jouent donc un rôle fondamental dans la conservation de l'espèce. La pie-grièche à tête rousse inféodée aux vergers peut s'avérer particulièrement difficile à observer, plusieurs oiseaux sont donc susceptibles de ne pas avoir été contactés en 2014.



Protocole

Les recherches de terrains se sont orientées à la fois sur le suivi des sites où des pies-grièches à tête rousse ont été contactées en 2014, mais aussi sur la recherche de nouveaux couples au sein des communes retenues, dans la perspective d'être le plus exhaustif possible. Les données historiques et une analyse cartographique complémentaire pour identifier les habitats favorables à l'espèce (ceintures de vergers) ont permis de cibler les secteurs prioritaires pour la prospection.

Les prospections sur le terrain ont consisté en deux passages périodiques :

- un premier passage correspondant à la période de formation des couples : les deux individus sont alors visibles (cantonement des couples). **Passage entre le 15 Mai et le 15 Juin**
- un second passage correspondant à la période de l'élevage des jeunes : ceux-ci sont généralement bruyants et ravitaillés fréquemment par les adultes. **Passage du 1^{er} au 31 Juillet**

Ces deux périodes correspondent à des activités différentes pour les oiseaux et ont donc été suivies pour distinguer aussi d'éventuelles zones de chasse ou une exploitation de l'espace différente.

Sur chaque secteur favorable, une observation de 15 min était réalisée depuis un point fixe durant laquelle la zone était balayée à l'aide de jumelles et d'une longue-vue en s'attardant particulièrement sur tous les éléments fixes du paysage (arbres isolés, haies, poteaux de clôtures, etc), supports privilégiés utilisés par les pies-grièches comme postes d'affûts. Les vergers et habitats favorables pouvant être de grande surface, l'observateur pouvait être amené également à se déplacer afin de prospecter la zone plus finement.

Réussite de la nidification :

Lorsqu'un ou plusieurs oiseaux étaient contactés, nous nous sommes attachés à observer le comportement afin de distinguer si possible le statut reproducteur de l'oiseau (couple ou individu isolé), un éventuel nid, mais aussi pour étudier les déplacements de l'espèce au sein de son habitat (comportement, perchoirs privilégiés, etc).

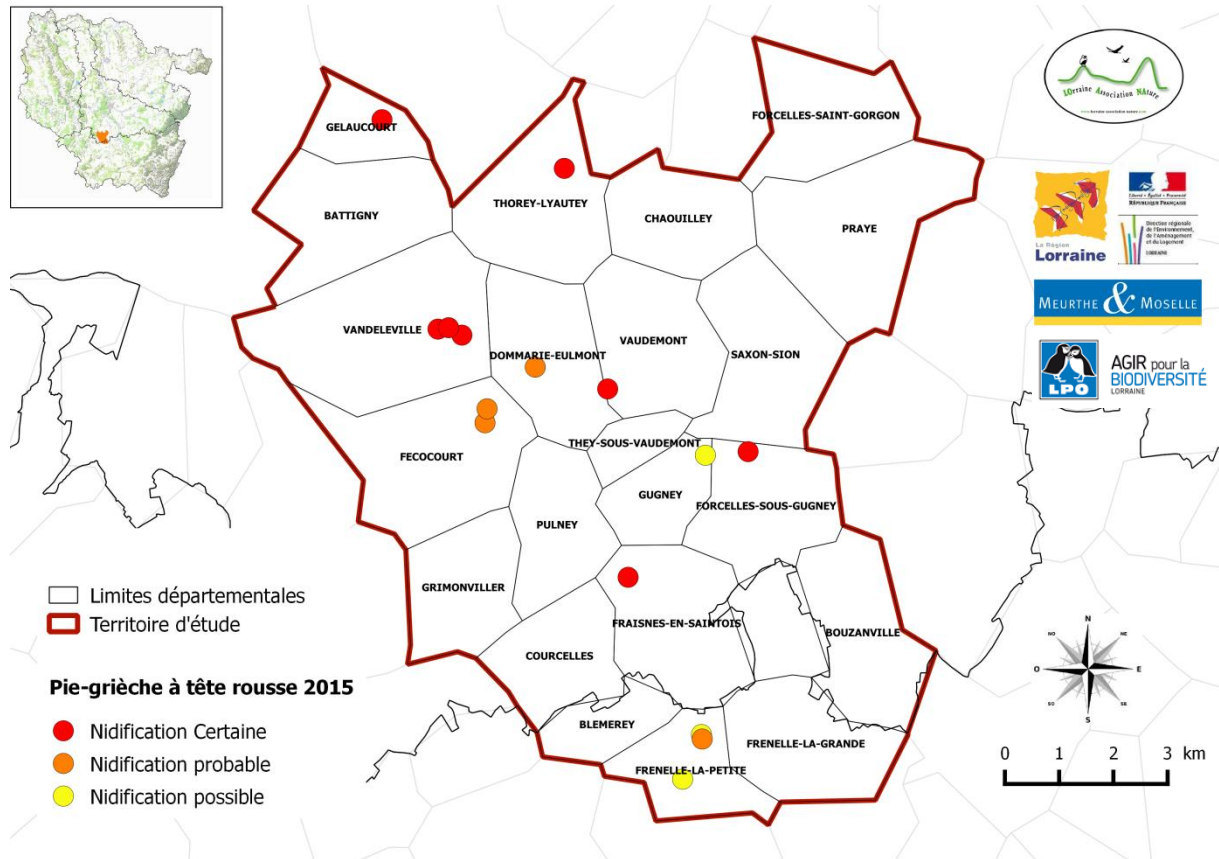
Le second passage consistait à évaluer le succès reproducteur pour chacun des couples (échec ou nombre de jeunes à l'envol).



Pie-grièche à tête rousse © N.Hoffmann

Résultats

En 2015, **15 territoires** ont été localisés sur **10 communes** différentes (voir carte 2). Parmi les oiseaux observés, il y a eu reproduction sur 8 territoires tandis que des observations d'individus indiquent une nidification probable sur 5 territoires et une nidification possible sur 2 autres (voir tableau p.5).



Carte 2 : Localisation des territoires à pies-grièches à tête rousse suite au suivi 2015

Ces résultats sont quantitativement similaires à ceux obtenus en 2014, cependant les territoires occupés sont sensiblement différents (Leblanc & Léger, 2014). En effet, près de la moitié des sites de nidification en 2015 (7 sur 15) se situent sur de nouveaux territoires, tandis que le même nombre de sites de nidification en 2014 n'est plus occupé en 2015.

Sur ces sept territoires « abandonnés », seuls deux couples de pies-grièches avaient été confirmés comme « nicheurs certains ». Nous avons pu constater que ces deux territoires n'ont pas ou peu évolué depuis l'année dernière et qu'ils s'avèrent *a priori* toujours favorable à l'espèce. Pour l'un des couples situé à Chauvilley, un échec de reproduction a été constaté en 2014, ce qui peut expliquer l'abandon du site (Lefranc, 1993). L'autre couple basé à Vandelévillie avait produit 3 jeunes à l'envol mais n'était pas présent en 2015. Cependant, trois couples ont été trouvés sur cette commune en 2015 à plus d'un kilomètre à vol d'oiseau, peut être synonyme de déplacement du couple ou d'un des partenaire (Lefranc, 1993).



Les autres territoires où les pies-grièches à tête rousse se sont avérées absentes concernent trois oiseaux qui avaient été identifiés comme nicheurs probables et deux comme nicheurs possibles. Tous ces oiseaux avaient été observés seuls, et pour trois d'entre-eux à proximité directe d'un couple déjà établi (Gélaucourt, Forcelles-sous-gugney, Fraisnes-en-sainctois). On peut supposer que ces oiseaux potentiellement célibataires se sont installés sur d'autres territoires, et peut-être ont-ils été observés cette année sur les nouveaux territoires qui ont été trouvés. Il pourrait en effet s'agir des mêmes oiseaux.

Comme en 2014, des oiseaux ont été décrits comme nicheurs possibles ou probables. Cela signifie que nous n'avons pas pu constater de nidification certaine (parades, présence d'un nid, présence de jeunes etc). Cependant, sur deux communes il y a une forte présomption de nidification :

- à **Frenelle-la-petite** où deux couples avaient mené des jeunes à l'envol en 2014. Cette année, bien que deux territoires aient été identifiés (un couple observé + 1 autre adulte), les oiseaux n'étaient plus sur site dès début Juillet. Peut-être synonyme de dispersion rapide avec les jeunes ou suite à un échec. Une attention particulière sera portée à ce site en 2016.
- A **Fécocourt** où deux territoires ont été définis de la même manière qu'en 2014 mais, comme à Frenelle-la-petite, les oiseaux ont déserté le site tôt en saison. Ces territoires seront également surveillés attentivement la saison prochaine.

Les autres observations ont concerné des oiseaux adultes observés furtivement à une ou deux reprises mais non revus par la suite. Ces territoires orienteront les prospections pour l'année à venir.



Pie-grièche à tête rousse, mâle adulte © N.Hoffmann

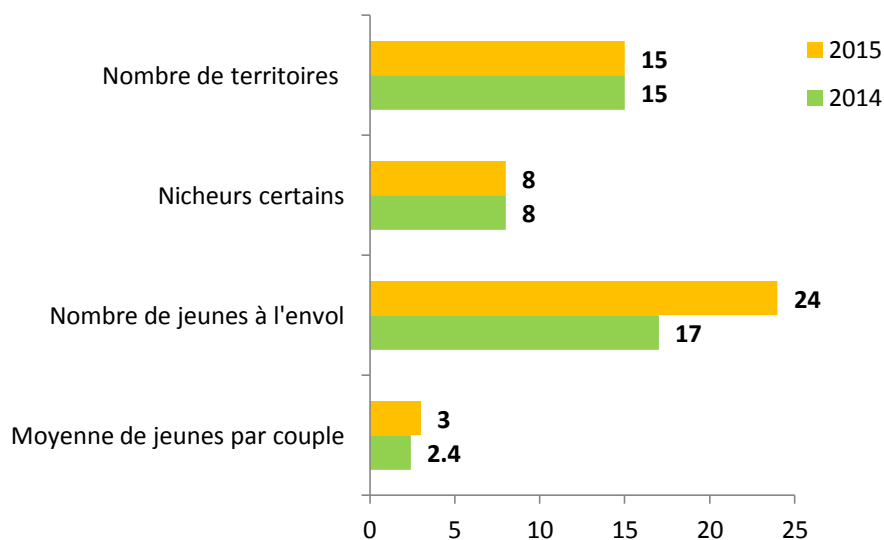


Tableau 1 : Description des territoires à pies-grièches à tête rousse par commune

Commune	État de l'appariement	Statut de nidification	Nombre de jeunes à l'envol
Dommarie-Eulmont	1 ind. isolé	Probable	/
Fécocourt	1 ind. isolé	Probable	/
	1 ind. isolé	Probable	/
Forcelles-sous-gugney	1 couple	Certain	2
Fraisnes-en-Sainctois	1 couple	Certain	5
Frenelle-la-petite	1 ind. isolé	Possible	/
	1 couple	Probable	/
	1 couple	Probable	/
Gélaucourt	1 couple	Certain	3
Gugney	1 ind. isolé	Possible	/
Thorey-Lyautey	1 couple	Certain	3
Vandeléville	1 couple	Certain	3
	1 couple	Certain	1
	1 couple	Certain	3
Vaudémont	1 couple	Certain	4

Total : 8 couples reproducteurs et 24 jeunes à l'envol (moyenne de 3 jeunes/couple)

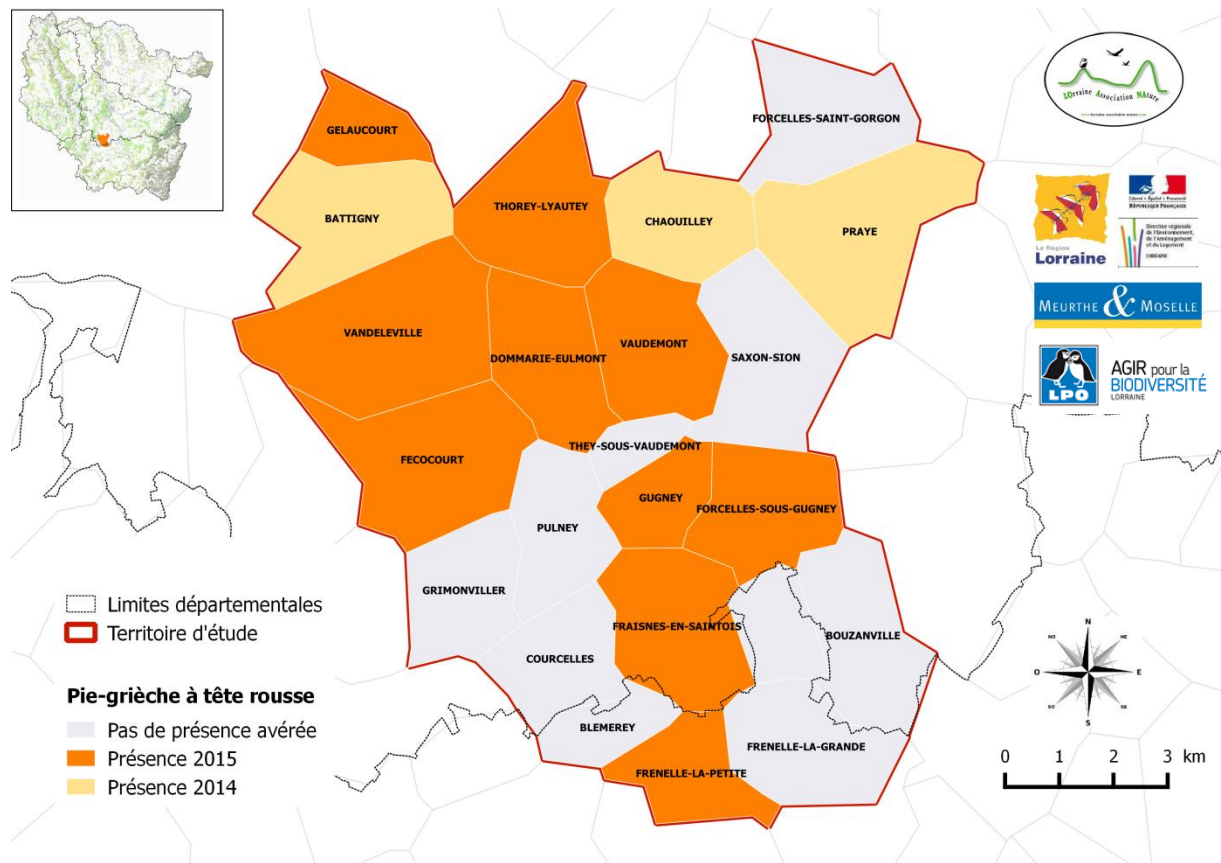
Si l'on compare à l'année précédente (Leblanc & Léger, 2014), le nombre de jeunes à l'envol et le succès reproducteur sont légèrement supérieurs en 2015 (voir graphique 1). Le succès reproducteur reste toutefois relativement faible si on fait la comparaison avec les suivis effectués entre 1990 et 1994 en plaine d'Alsace (moyenne 3,5 / 3,55 / 4,21 / 5,13 / 3,82 jeunes) (Bersuder & Koenig, 1991,1994).



Graphique 1 : Comparaison des résultats de suivi PGTR entre 2014 et 2015



En tenant compte des données 2014, ce sont 13 communes (sur les 23 de la zone d'étude) qui abritent des pies-grièches à tête rousse dans le Saintois. (voir carte 3). L'absence de pies-grièches à tête rousse sur un verger une année ne signifie pas l'abandon du site par l'espèce (Lefranc, 1993). Les habitats étant encore favorables nous sommes susceptibles de trouver des pies-grièches sur des vergers limitrophes voire ces mêmes vergers l'année prochaine.



Carte 3 : Présence de PGTR par commune dans le Saintois suite aux suivis 2014 et 2015

D'après les suivis effectués cette année, il semble que le noyau de population de pies-grièches à tête rousse dans le Saintois reste **stable**.

Observations atypiques et mœurs de pies-grièches

Cette saison de terrain aura accouché de quelques observations intéressantes de pies-grièches à tête rousse et de leurs comportements, pour la plupart déjà attestés dans la littérature scientifique.

Nourrissage des jeunes :

Une fois les jeunes envolés, le territoire s'agrandit et la famille n'hésite pas à visiter les vergers voisins pour chasser, comme le souligne Lefranc (1993). Sur un secteur, la famille qui élevait deux



jeunes a été retrouvée sur un verger à 250 mètres à vol d'oiseau de leur site de nidification. Le lendemain ils étaient de retour sur le mirabellier abritant le nid. Fait intéressant et déjà souligné par A.Reinsch (1958), à plusieurs reprises nous avons pu observer les fratries « divisées » en deux groupes, un groupe ravitaillé par le mâle adulte et l'autre par la femelle. Le couple se répartissant le travail. A Fraignes-en-Sainctois où cinq jeunes ont été élevés, les deux groupes de jeunes étaient distants d'au moins 50 mètres.

Forte densité de pies-grièches à Vandelévillie :

Trois territoires ont été trouvés sur cette commune tandis qu'un seul y était connu en 2014, mais à l'autre bout du village. Ce territoire ne dépassant pas 10 ha offre une densité remarquable de pies-grièches à tête rousse pour la région. Il est toutefois connu que l'espèce apprécie des interactions avec d'autres individus.

Une des femelles a été observée tard en saison, son plumage caractéristique (calotte rousse très claire, plumage usé de type deuxième année) ne laissait pas de doute sur le fait qu'elle n'avait pu être confondue avec un autre oiseau. Cette femelle nourrissait un seul jeune, et était assistée ponctuellement par un mâle. Dans le même temps, chez l'un des couples à proximité qui élevait 3 jeunes, le mâle s'avérait absent. Il est probable que le mâle entretenait les deux femelles et les deux nichées, ou à l'inverse que cette femelle « aidait » l'autre couple à élever un des jeunes. Des cas de pies-grièches « aidantes » ont déjà été notifiés, notamment chez la pie-grièche à poitrine rose et chez la pie-grièche grise (Blavier & Bougard, 2011). Un cas similaire avait été observé pour la pie-grièche à tête rousse en 2014 dans le Saintois, où un adulte semblait aider à ravitailler la nichée d'un couple en place (*com. pers.* N.Patier). Dans notre cas, c'est apparemment le mâle qui semblait « aider » les deux femelles, d'où un soupçon de polygamie peu décrit dans la littérature scientifique.

Cas des couples « perdus » :

Certains oiseaux n'ont plus été revus « du jour au lendemain » bien que plusieurs observations attestaient de leur présence récurrente sur un site (exemple de Frenelle-la-petite où des oiseaux ont été observés de fin mai à fin juin). Dans le cas d'oiseaux célibataires ceci peut s'expliquer par l'absence de partenaire et de nichée à ravitailler, mais un couple ayant mené des jeunes à l'envol l'année précédente n'a pas été revu. Des prospections sur les vergers voisins n'ont pas permis de les contacter de nouveau. Il semblerait que les pies-grièches se dispersent rapidement vers la fin de saison de reproduction en cas d'échec (*com. pers.* N.Lefranc). Une prédation n'est aussi pas à exclure.

Des têtes rousses mais pas seulement :

Les prospections dans le Saintois ont permis de contacter trois **pies-grièches grises**, à chaque fois des adultes, *a priori* seuls, en fin de saison de reproduction. Des recherches approfondies n'ont pas permis de mettre en évidence une éventuelle nidification.

Les observations de pies-grièches écorcheurs (*Lanius collurio*) ont également été notées lorsque celles-ci étaient contactées. De même que les espèces « patrimoniales » : Huppe fasciée (*Upupa epops*), Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*), Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*), Milan royal (*Milvus milvus*).



Perspectives

Période de suivi des jeunes :

Les préconisations du rapport 2014 indiquaient un début du suivi des jeunes au 15 Juillet, ce qui était également prévu pour 2015. Cependant, avec les conditions météorologiques clémentes de ce printemps-été 2015, les premiers jeunes volants ont été observés fin Juin, et à la mi-Juillet beaucoup de familles s'étaient déjà dispersées et n'étaient plus sur leur site de nidification. Une attention particulière doit être portée très tôt lorsque le couple est visible, indiquant la fin de la couvaison et le nourrissage potentiel des jeunes.

Territoire prioritaire :

Cette deuxième année successive de suivi spécifique sur l'espèce nous suggère qu'il est plus opportun et sans aucun doute plus efficace de mener des actions de conservation à l'échelle du noyau de population et pas seulement uniquement au niveau des territoires à pies-grièches à tête rousse. Les potentiels déplacements observés cette saison nous montre que c'est sur le paysage de l'ensemble du territoire d'étude qu'il faut agir.

Bilan régional

A l'échelle régionale, la tendance est toujours très défavorable pour l'espèce. A notre connaissance, aucun couple n'a été identifié comme nicheur certain en dehors du Saintois, et il n'y a eu aucun jeune à l'envol ailleurs en Lorraine en 2015, ce qui était également le cas en 2014 (Leblanc & Léger, 2014).

Septs observations de pies-grièches à tête rousse ont été effectuées cette année en dehors du Saintois, toutes concernent des individus identifiés comme nicheurs possibles (voir carte 4 page 11). Dans le département de la Meuse, un individu adulte a été observé une seule fois à Combres-sous-les-Côtes malgré des prospections ultérieures (*com. pers.* J.Duval-de-Coster). Un oiseau a également été observé une seule fois dans un verger à Montsec (*com. pers.* A.Lacoste).

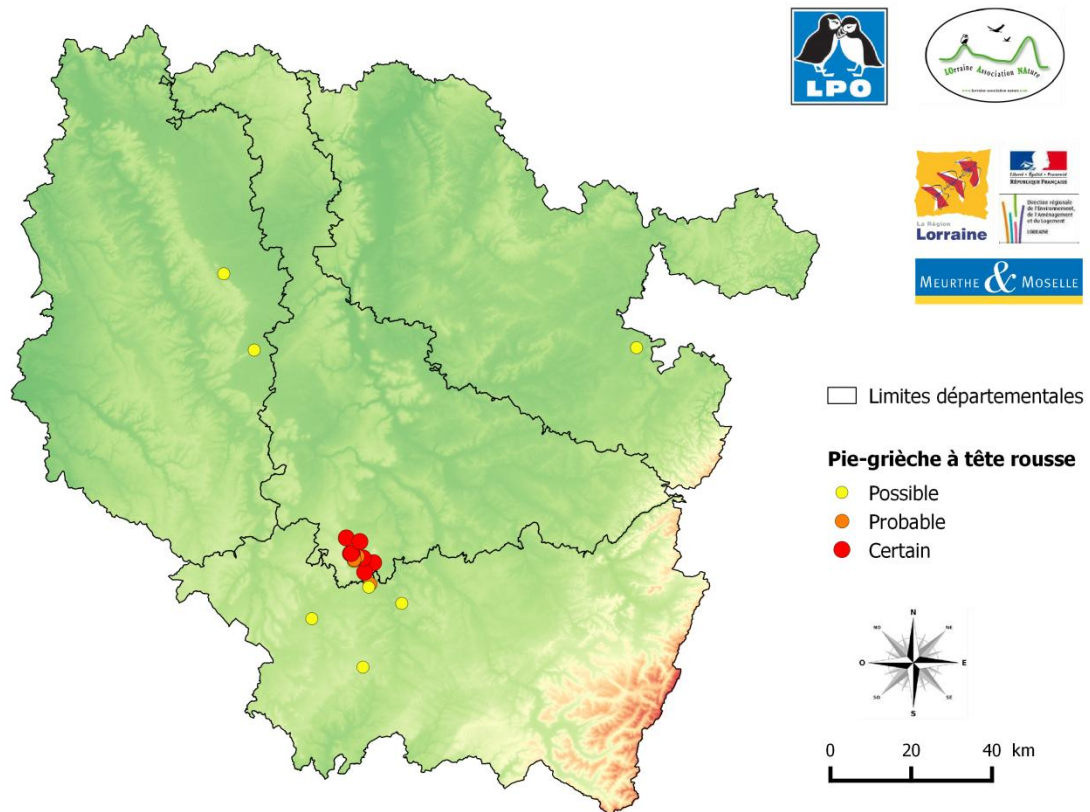
En Moselle, seule une donnée ressort à Fénétrange où deux territoires étaient connus l'année précédente. Le verger où couple producteur nichait depuis plusieurs années a été arraché en 2015, laissant place à une pâture, et les pies-grièches à tête rousse n'ont plus été observées par la suite sur ce site (*com. pers.* N.Hoffmann & T.Durr). A l'est de Sarreguemines, un oiseau avait été observé en 2014, mais est absent cette année. Le verger qui abritait l'espèce a été remplacé entretemps par une culture (*com. pers.* JD Tusch).

Dans le département des Vosges, en plus des 3 territoires directement associés au Saintois, quatre autres observations de l'espèce ont été effectuées :

- Une à Villers où une seule observation a pu être réalisée malgré des recherches ultérieures (*com. pers.* M.Léger & J.Renaud).
- Un mâle adulte chanteur à La Neuveville-sous-Chatenois, non retrouvé par la suite également (*com. pers.* G.Boisson).



- Un adulte vu dans un verger à Monthureux-le-Sec (non contacté par la suite), puis un adulte à nouveau observé à deux reprises fin juillet et mi-août dans le village voisin de Lignéville (*com. pers.* P.Massit). Pour cette dernière observation, on peut s'interroger s'il s'agit du même oiseau qui s'est déplacé. Une attention particulière devra être portée l'année prochaine sur ce secteur.
- Un oiseau observé à Saint-Dié-des-Vosges à plusieurs reprises mais sans preuve de nidification (*com. pers.* N.Lefranc ; non répertorié sur la carte 4)



Carte 4 : Répartition de la pie-grèche à tête rousse en Lorraine en 2015 (source Faune-Lorraine)

Sans surprise, le Saintois reste donc le bastion fort et historique de l'espèce en Lorraine. Le phénomène d'agrégation est toujours d'actualité et la population générale semble toujours en légère baisse. Certains oiseaux n'ont probablement pas été contactés en 2015 à l'échelle régionale par manque de prospections sur certains secteurs lorrains, mais d'après nos résultats la population de pie-grèches à tête rousse peut être estimée **a minima à 22 couples en Lorraine.**



Caractérisation des habitats

L'ensemble des couples nicheurs se sont reproduits dans des milieux bien spécifiques : des vergers hautes-tiges pâturés pendant au moins une partie du printemps/été. Les oiseaux identifiés comme nicheurs probables ou possibles ont également été observés sur ou à proximité de ce type de milieux. En 2014, un rayon de 150m autour du nid (zone d'activité maximale) avait été suggéré pour la cartographie des habitats (Leblanc & Léger, 2014). Les observations de 2015 montrent que cette distance peut être sous-estimée pour plusieurs couples, d'autant plus lorsque les jeunes sont volants et que les familles se déplacent plus sur leur territoire.

Importance du pâturage

Le pâturage ovin est le plus représenté à l'échelle de nos 15 territoires (n=9). Cependant, des pies-grièches à tête rousse fréquentent également des vergers et pré-vergers pâturés par des bovins (n=4) et par des équins (n=1). A nouveau, le rôle du pâturage se montre **essentiel** pour le maintien des pies-grièches à tête rousse. Les vergers traditionnels pâturés sont les terrains de chasse privilégiés de ces oiseaux.

A **Chaouilley**, site où un couple nicheur en 2014 n'a pas été recontacté cette année, le pâturage n'a débuté qu'à partir de la mi-juin et les prairies accolées au verger ont également été fauchées tard en saison. Une végétation trop haute limite l'accès à la nourriture pour les pies-grièches, ceci pourrait expliquer pourquoi les oiseaux n'ont pas regagné leur territoire de l'année précédente (sans oublier qu'un échec de reproduction avait été constaté, ce qui peut également être une des raisons).

Cas particuliers :

Vandeléville : un des oiseaux a été observé uniquement au niveau de haies et d'alignements d'arbres, à proximité de vergers pâturés par bovins et équins, mais sans pouvoir l'associer à un habitat en particulier.



Site de nidification à Fraignes-en-Sainctois (à gauche) et Thorey-Lyautey (à droite) © C. Brunet



Situation du Nid

Une attention particulière a été portée à la recherche précise des nids. Cinq nids pour huit couples producteurs ont pu être localisés de façon certaine. Il est intéressant de constater la diversité des essences et leur localisation (tableau 2). Un autre nid dont la localisation exacte n'a pas pu être définie se situait néanmoins dans un alignement d'arbres (principalement des frênes) à proximité directe du verger mais séparé de celui-ci par une petite route.

Essence	Habitat	Nombre de nids
Mirabellier	Verger	2
Noyer	Pré-verger	1
Chêne	Pré-verger	1
Peuplier	Bordure de verger	1

Tableau 2: Caractéristique des nids de pie-grièche à tête rousse trouvés en 2015

Ces observations montrent que l'espèce peut être ubiquiste comme confirmé par des études antérieures (Lefranc, 1993), et que les arbres en bordure de verger s'avèrent intéressants pour les oiseaux qui peuvent y trouver une hauteur de nid plus importante et un feuillage plus dense.

Cas particulier :

Thorey-Lyautey : le couple et les 3 jeunes ont été observés le 21 juillet très tard en saison. Ils fréquentaient un verger traditionnel où ils avaient été observés l'année précédente également tard en saison. Quatre passages antérieurs de mi-mai à début juillet n'ont pas permis de contacter d'individus sur ce site. Nous avons de fortes suspicions quant à une nidification à **proximité** du verger. En effet, une parcelle de régénération forestière se situe à une cinquantaine de mètres du verger, les oiseaux ont été retrouvés perchés au niveau de cette zone après s'être déplacés du verger. Une prospection poussée sera donc réalisée sur cette parcelle l'année prochaine.



Pie-grièche à tête rousse juvénile © N.Hoffmann



Menaces

Aucune menace sérieuse n'a été constatée sur les sites où la pie-grièche à tête rousse a été observée cette année sur le secteur du Saintois. La présence de routes à faible fréquentation proches des sites de nidification reste cependant susceptible de causer une mortalité routière. La menace principale qui pose un problème à long-terme reste le non renouvellement des arbres fruitiers. Comme l'avait souligné Leblanc et Léger (2014), le faible taux de replantation actuel au niveau des vergers vieillissants risque fortement de modifier le paysage du Saintois dans les années à venir, ce qui n'est pas sans conséquence sur la pie-grièche à tête rousse et l'ensemble des espèces inféodées aux vergers traditionnels. La replantation de vergers basses-tiges plus productifs qui semble se démocratiser, notamment sur les côtes de la colline de Sion-Vaudémont, n'est pas une alternative viable pour l'espèce.

Bien que non-observé dans le Saintois cette saison, le remplacement des vieux vergers est une menace très sérieuse qui a causé une délocalisation de certains couples de pies-grièches à tête rousse en Lorraine cette année. Le délaisement des vergers mène à un arrachage des arbres pour laisser place à des prairies ou des cultures. De même, la destruction des haies ou autres éléments fixes du paysage, mais aussi le retournement des prairies impacte fortement les pies-grièches comme l'ensemble des espèces inféodées aux milieux agri-pastoraux. (Lefranc & Issa, 2013)

Pour la Pie-grièche à tête rousse (espèce presque exclusivement insectivore), l'abandon du pâturage et du cortège d'insectes associé est une menace réelle. Enfin, l'utilisation de pesticides et autres phytosanitaires à proximité directe des sites de reproduction mène aussi à un fort risque d'échec voire d'empoisonnement (Lefranc & Issa, 2013). Concernant les vergers et prairies pâturés, les traitements sanitaires des animaux domestiques (vermifuges) peuvent présenter des effets toxiques pour l'entomofaune inféodée aux excréments, et donc menacer les pies-grièches qui les ingèrent ensuite (Hubert *et al.*, 2012).



Ancien site de reproduction de pie-grièche à tête rousse à Fénétrange (57) © Nicolas Hoffmann

Animation et sensibilisation

La préservation d'une espèce nécessite également de la faire connaître au plus grand nombre, c'est pourquoi un fort enjeu était lié cette année au partage de ces connaissances et à la sensibilisation auprès des usagers et du public fréquentant le Saintois. Des conférences et animations ont été effectuées afin de faire découvrir localement les pies-grièches en général et plus particulièrement les têtes rousses du Saintois.

Animations scolaires

Dix animations auprès des scolaires ont été effectuées sur 6 communes en 2015. Au total, ce sont **191 enfants** qui ont découvert les pies-grièches. L'animation se déroulait sur une demi-journée sous forme d'un diaporama en classe, de jeux ludiques et d'une sortie à la recherche d'habitats favorables et de pies-grièches. A une exception près, une pie-grièche écorcheur a toujours pu être observée au cours de la sortie quand celle-ci a pu être effectuée, mettant directement en pratique ce qui avait été vu en classe précédemment.

Liste des communes où ont eu lieu des animations en 2015 :

▪ Chaouilly	<i>1 animation</i>	<i>CE2 – CM1 – CM2</i>
▪ Colombey-les-Belles	<i>2 animations</i>	<i>CM1 – CM2</i>
▪ Favières	<i>2 animations</i>	<i>CM1 – CM2</i>
▪ Mirecourt	<i>2 animations</i>	<i>CM1 – CM2</i>
▪ Vézelize	<i>2 animations</i>	<i>CM1 – CM2</i>
▪ Xirocourt	<i>1 animation</i>	<i>CM2</i>



Animations en classe à Vézelize (à gauche) et en extérieur à Favières (à droite) © C.Brunet

Animations grand public

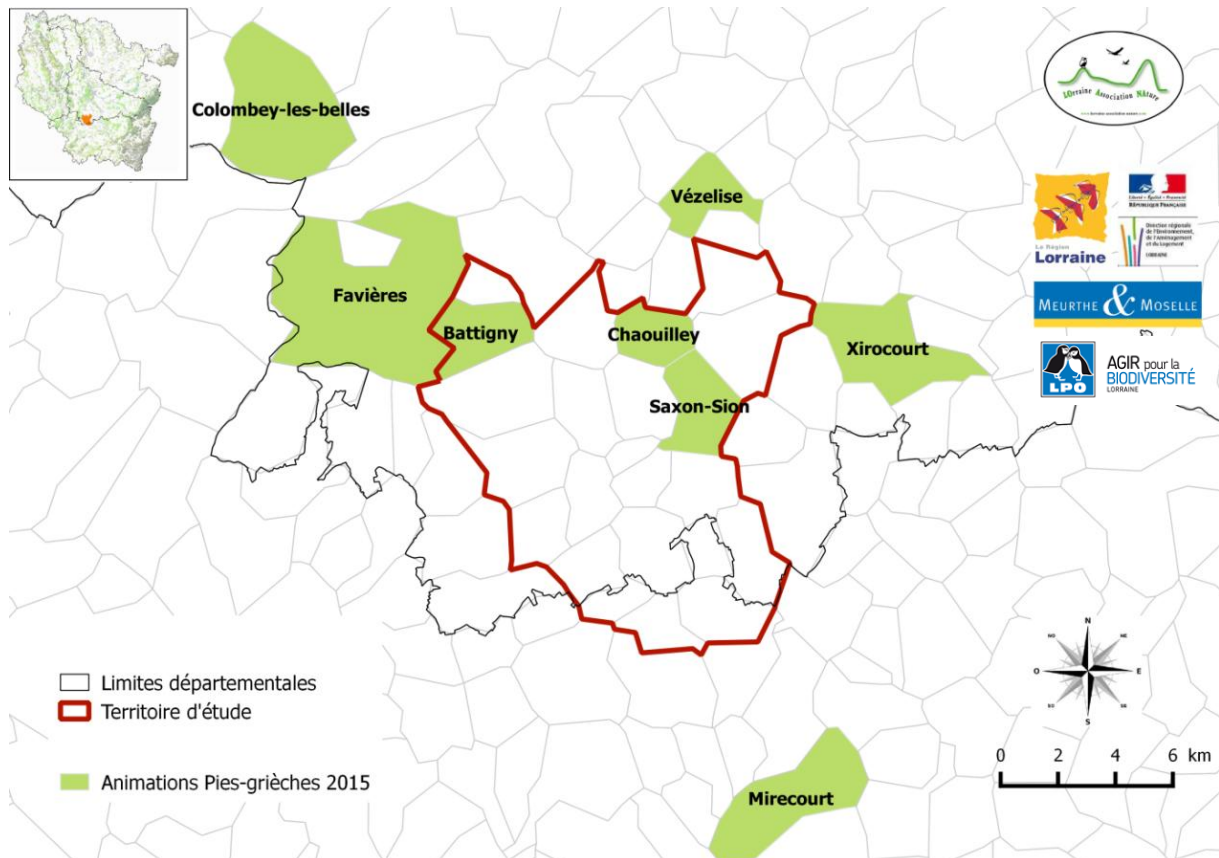
Deux animations grand public ont été proposées. L'une en soirée sur la commune de Battigny, rassemblant 20 personnes du village ou des environs proches et l'autre à la Cité des Paysages de Sion où 8 personnes ont bénéficié d'une présentation puis d'une sortie en extérieur pour aller observer les pies-grièches à tête rousse de Vandelévile.



Sortie « observations des PGTR » (à gauche) ; Animations conférence à Battigny (à droite) © C.Brunet

Au total, **12 animations scolaires et grand public** ont donc été réalisées au plus proche du territoire d'étude du Saintois (voir carte 5).

Les communes de cette zone ne possèdent malheureusement pas toutes une école, il a donc fallu aller démarcher les écoles environnantes pour proposer des animations aux scolaires. Le Saintois et la colline de Sion-Vaudémont restent malgré tout des lieux touristiques et connus du secteur, et les enfants ont été particulièrement réceptifs à ces problématiques locales.



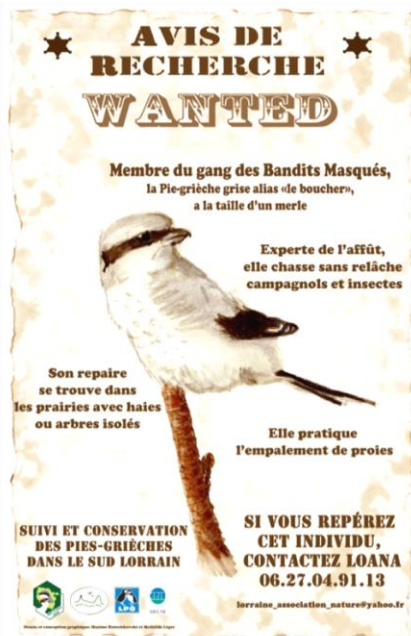
Carte 5 : Localisation des communes ayant bénéficié d'animations « pies-grèches » en 2015

Documents de sensibilisation

Réalisé en 2014, un document informatif décrivant les pies-grièches et leurs habitats de prédilection a été envoyé aux propriétaires des parcelles où des pies-grièches à tête rousse ont été découvertes cette année. Ce document était accompagné d'un courrier invitant l'utilisateur à poursuivre ses bonnes pratiques et à contacter LOANA en cas de besoin d'informations complémentaires relatives à ces espèces.



Des posters de sensibilisation prévus dans le rapport 2014 ont également été édités cette année. Chaque commune et école participante ont reçu en cadeau les posters « Wanted » Pie-grièche grise et Pie-grièche à tête rousse, dont la plupart ont ensuite été affichés en mairie ou sur la devanture de l'école.



Perspectives

Le suivi régulier des couples nicheurs reste à ce jour essentiel pour suivre attentivement l'évolution des pies-grièches à tête rousse dans le Saintois et surtout pour mettre en évidence les menaces directes qui pourraient décantonner des couples ou faire échouer leur reproduction. Cependant, ces suivis doivent dès à présent être couplés avec des actions de sensibilisation et surtout de conservation pour tenter de maintenir les paysages traditionnels du Saintois et la forte biodiversité qui y est associée.



Cette deuxième année successive de suivi spécifique sur l'espèce nous suggère qu'il est plus opportun et sans aucun doute plus efficace de mener des actions de conservation à l'échelle du noyau de population et pas seulement uniquement au niveau des territoires à pies-grièches à tête rousse. Les potentiels déplacements observés cette saison nous montre que c'est sur le paysage de l'ensemble du territoire d'étude qu'il faut agir.

Sensibilisation

Animations scolaires :

Ces animations ont été une réussite, avec un vrai engouement des enfants et de leurs instituteurs. Un démarchage des écoles plus en amont et un volet plus important d'animations permettra aux écoles n'ayant pu participer cette année (Praye, Diarville...) de bénéficier d'animations pies-grièches à la période favorable pour les observer (mi mai à fin juin) en 2016.

Animations Grand Public :

Les usagers sont demandeurs d'un partage de connaissances, et certains se sont avérés très soucieux du devenir de « leurs pies-grièches ». Nous souhaitons nous inspirer de la conférence réalisée à Battigny pour effectuer le même type d'animations sur d'autres communes avec une sortie découverte sur le terrain (ex : Gélaucourt, Vandeléville, Forcelles-sous-gugney...) ou bien une conférence grand public en soirée (ex : Vézelize). Les usagers à sensibiliser sont ceux-là même qui façonnent le paysage (exploitants, propriétaires de vergers etc).

Actions de conservation

Vignes et vergers du saintois :

Un contact a été établi avec cette association dont les objectifs portent également sur la préservation des vergers traditionnels. Des projets d'échange de compétences sont envisagés :

- Bénéficier du réseau de propriétaires de vergers de l'association et solliciter les membres pour des actions d'entretien ou des formations de taille de fruitiers
- Mettre à profit nos compétences naturalistes pour sensibiliser et accompagner les adhérents dans leur démarche de protection des milieux.

Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle :

Projet lié à la compensation du patrimoine arboré de bord de route : volonté du département de replanter de manière orientée les arbres coupés pour raison sanitaire (notamment Chalarose du Frêne) ou de danger lié à la circulation routière. L'objectif est de favoriser la replantation sur des secteurs à enjeux dans le cadre de la trame verte et bleue, à raison d'un arbre coupé = un arbre planté ou dix mètres de haies (*com.pers.* D.Charpentier). Un accompagnement de LOANA par le département sur le projet « pies-grièches » est envisagé pour la plantation de vergers conservatoires et de linéaires de haies champêtres sur des terrains communaux au niveau des communes à enjeux du Saintois. Ces projets peuvent s'associer avec des animations pour intégrer les scolaires et les



bénévoles locaux aux replantations. Un cahier des charges est à l'étude pour orienter les modalités de plantation et d'entretien (voir annexe 1).

Projet Agri-Environnemental :

La mise en place d'un Projet Agri-Environnemental (PAE) « pies-grièches » localement, avec déclinaisons de Mesures Agri-Environnementales et Climatiques (MAEC) serait un levier fort pour améliorer la qualité des habitats des pies-grièches. Des MAEC favorisant la conservation des vergers, des prairies en herbe, du pâturage, des haies existantes et des mesures incitant à la replantation et à l'agroforesterie seraient en effet la meilleure manière de répondre aux menaces identifiées et aux enjeux régionaux de préservation des pies-grièches (Leblanc & Léger, 2014).

Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental (GIEE) :

Les GIEE sont reconnus par l'Etat pour l'engagement d'un collectif d'agriculteurs dans la modification ou la consolidation de leurs pratiques avec une vision économique, environnementale et sociale. Ces projets agro-écologiques sont récents, mais déjà dix GIEE existent en Lorraine. Un groupement associant agroforesterie, paysages et biodiversité serait un projet novateur à la fois sur la région mais également à l'échelle nationale. Un projet reconnu GIEE peut bénéficier de majorations ou d'attributions préférentielles des aides de financements européens (FEADER etc), de l'état, des collectivités, ou encore des organismes publics.

Suivi des pies-grièches à tête rousse

Il faut à terme pouvoir s'appuyer sur un réseau local et régional d'observateurs pour échanger et centraliser les données de pies-grièches, principalement les pies-grièches grises et à tête rousse. La dynamique actuelle est largement défavorable pour ces espèces, une mutualisation des données et des actions communes est désormais essentielle pour espérer maintenir ce patrimoine régional. La formation de bénévoles pouvant agir comme relais locaux est également prioritaire pour s'assurer d'un large réseau d'observateurs animés par la même volonté de préserver ces espèces.



Site de nidification à Vandeléville © C.Brunet

Conclusion

La pie-grièche à tête rousse subit actuellement en Lorraine un déclin continu qui se retranscrit à l'échelle nationale. Véritable espèce « parapluie » et bio-indicatrice des milieux agri-pastoraux, sa raréfaction présage des jours sombres pour le cortège d'espèces inféodées à l'agriculture extensive traditionnelle.

En Lorraine, le Saintois abrite encore une petite population de pie-grièche à tête rousse. Ce noyau historique de l'espèce reste particulièrement dépendant d'un paysage devenu rare dans la région. Cependant, le territoire favorable se restreint et les vergers traditionnels sont vieillissants et peu renouvelés, ce qui menace la pérennité de l'espèce dans ce secteur.

A l'heure où l'environnement et la biodiversité sont enfin devenus des enjeux prioritaires, il s'avère également essentiel de mettre en place des actions de conservation concrètes pour tenter d'enrayer le déclin des pies-grièches et des espèces liées aux milieux semi-ouverts.



Dessin : Laurent Zagni



Bibliographie

BERSUDER D. & KOENIG P. (1991). Contribution à l'étude d'une population de Pies-grièches à tête rousse (*Lanius senator*) en Alsace : bilan du suivi et du baguage en 1991. Compte rendu CRBPO.

BERSUDER D. & KOENIG P. (1994). Biologie d'une population de Pies-grièches à tête rousse (*Lanius senator*) dans le Bas-Rhin. Bilan du suivi et du baguage en 1994. CEOA d'Alsace, Station Orn. Munchhausen. Compte rendu CRBPO.

BLAVIER M. & BOUGARD J. (2011). A Lesser Grey Shrike 'pair' made up of three. *Ornithos* 18 (1) p66-69.

BUCHÉL E. (2012). Les Pies-grièches grise et à tête rousse. Plan Régional d'Actions Alsace 2012-2016. Ligue pour la Protection des Oiseaux Alsace, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement en Alsace. 58 p.

DIDIER S. (2015). La Pie-grièche à tête rousse. In Heaucker V., Kaempf S., Moratin R. & Muller Y. (coord.). *Livre rouge des espèces menacées en Alsace*. Collection Conservation. Strasbourg, ODONAT : p332.

GENDRE N. (1999). La Pie-grièche à tête rousse. Une espèce menacée en Lorraine. Etude de la population du Saintois. Estimation de l'effectif régional. Proposition d'un plan d'action. MST Aménag. Env. Univ. Metz.

HUBERT B., BOURGEOIS A., TALBOT S. (2012). Impact et efficacité des traitements antiparasitaires des bovins dans les zones humides du Nord - Pas-de-Calais. 199 p.

IDELON, C. & THIEROT, J.C. (1995). Etat des populations de pies-grièches à tête rousse dans le périmètre de la colline de Sion et propositions de mesures de gestion préservant ses biotopes de reproduction. Rapport LPO Lorraine / Direction Régionale de l'Environnement, Metz. 30 p.

ISSA N. & MULLER Y. coord. (2015). Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris, 1408 p.

LEBLANC G. & LEGER M. (2014). Suivi et conservation des populations de Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) et de Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*) dans le sud lorrain. LOANA / Coordination LPO Lorraine / DREAL Lorraine : 86 p.

LEFRANC N. (1993). Les pies-grièches d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Delachaux & Niestlé. 240 p.

LEFRANC N. & WORFOLK T. (1997). Shrikes. A Guide to the Shrikes of the world. Yale University Press. 192 p.

LEFRANC N. & ISSA N. (2013). Plan national d'actions « Pies-grièches », *Lanius sp.* 2014-2018. Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. 144 p.

PATIER N. (2010). La Pie-grièche à tête rousse en Lorraine : résultat de l'enquête 2010 (La Garzette n°1, LOANA 2010)



Annexes

Annexe 1 : Cahier des charges « mesures pies-grièches »

Verger hautes-tiges

- Plantation plurispécifique
- Densité maximum 50 arbres/ha, espacement de minimum 10m entre les fruitiers
- Distance minimum de 100 m par rapport aux habitations
- Plantation d'octobre à mars (*période optimale : novembre*)
- Pas de coupe en période de nidification (1^{er} mars - 31 août)
- Protection individuelle

- Pas de traitements phytosanitaires
- Une taille tous les 2-3 ans (*optimum une taille de formation annuelle les 3 premières années*)

Prairie sous verger

- Maintien du verger en prairie permanente
- Assurer un pâturage extensif ovin, bovin ou équin de mars à novembre. Privilégier un chargement annuel faible (<1 UGB/Ha) et un chargement instantané <1.5 UGB/Ha de mars à Juillet. (*UGB = Unité Gros Bétail ; 1 vache = 1 UGB, un cheval = 1 UGB ; 1 brebis = 0.15 UGB*)

- Pas de utilisation de produits phytosanitaires (pesticides, rodenticides)
- Pas d'amendements (*mini 20 unités/ha*)
- Pas de vermifuges et antiparasitaires pendant la mise à l'herbe (*traitement des animaux minimum 15 jours avant pâturage*)

Haie champêtre

- Essence locales plurispécifiques
- Paillage préalable (*utilisation de paille ou de Bois Raméal Fragmenté (BRF)*)
- Protection individuelle contre la faune sauvage
- Plantation d'octobre à mars (*période optimale : novembre*)

- Pas de traitements phytosanitaires
- Taille 1 fois par an maximum (*minimum 3 en 5 ans*)
- Pas de coupe en période de nidification (1^{er} Mars - 31 Août)
- Outils adaptés pour la taille (*barre sécateur ou lamier à couteaux*)

Annexe 2 : article de presse est-républicain du 26-07-15

LE CRÉPUSCULE DES « BANDITS MASQUÉS »



Les effectifs de la pie-grièche à tête rousse oscillent autour d'une trentaine de paires, concentrées dans leur bastion historique localisé autour de la colline de Sion, en Meurthe-et-Moselle.

Pour la pie-grièche grise, les spécialistes comptent à peine une vingtaine de couples dans la région.

Il y a quelques jours, au cœur du Saintois lorrain, Clément Brunet a organisé une expédition pour traquer les « bandits masqués » réputés pour semer la terreur dans les rangs des insectes qui pullulent sur les pentes revêtues de vergers de la colline de Sion. Rien d'une expédition punitive, mais une sortie toute pacifique et utile car vouée pour sensibiliser le public aux us et coutumes de deux espèces d'oiseaux typiques de ces milieux ouverts, où s'entremêlent pâturages et arbres fruitiers. Clément est l'un des permanents de LOANA, acronyme de Lorraine Association Nature. De genèse assez récente, ce mouvement, à l'intitulé très « people », souffle depuis sa création un vent de fraîcheur dans le petit monde naturaliste lorrain en multipliant études de fond, communication et actions pédagogiques en faveur de la faune sauvage du cru. À ce titre, le travail réalisé par Clément et ses amis sur la situation de la pie-grièche grise et de la pie-grièche à tête rousse dans la région est tout simplement remarquable.

Membres de la vaste communauté des passereaux, les pies-grièches se distinguent pas leurs mœurs particulièrement cruelles vis-à-vis de leurs proies : gros insectes, petits oiseaux ou reptiles, voire micro-rongeurs, qu'elles capturent puis empalent ensuite sur l'épave d'un arbuste ou le barbelé de la clôture d'un parc afin de se constituer un garde-manger. Ces cadavres pantelants et embrochés ont d'ailleurs valu à l'espèce la plus commune d'être gratifiée de ce nom guère foflon d'« écorcheur ». En dépit de son comportement sanguinaire, cette famille de gastronomes insectivores et carnivores est un auxiliaire précieux, tant pour l'agriculture ou

l'arboriculture que pour l'équilibre de l'écosystème. Les pies-grièches sont des bio-indicateurs de la santé d'un terroir ou d'un habitat naturel. Es-qualité qui les a toujours nanties de la bienveillance des hommes, et ce bien avant que la loi de la République ne les glisse sous son aile.

Mais aujourd'hui, les « bandits masqués », sobriquet hérité du bandeau noir qui cache leur regard, ne profitent même plus de leur impunité légale. La campagne change vite, trop vite pour

La campagne leur est devenue hostile

eux. Elle leur est devenue hostile. Les conclusions du rapport de LOANA sont limpides : les effectifs de la pie-grièche grise atteignent à peine une vingtaine de couples dans la région et la démographie de sa cousine à tête rousse oscille autour d'une trentaine de paires concentrées dans leur bastion historique localisé autour de la Colline inspirée... Pour Clément Brunet, les causes de cette déconfiture sont hélas très banales. « Leur déclin est essentiellement lié à la modification, à la dégradation et à la destruction de leurs habitats engendrées par l'intensification de l'agriculture », dit-il. Air connu. Depuis la réforme de la PAC et le gros serrage de vis financier sur les mesures agri-environnementales, jamais le paysage rural

L'une est grise, l'autre a la tête coiffée de roux. Passereaux typiques du bocage et des vergers traditionnels, les pies-grièches disparaissent. Au rythme accéléré de leurs lieux de vie favoris.



Photos Claude NARDIN

lorrain n'a été aussi malmené. Lors du printemps dernier, des milliers d'hectares de haies ont été effacés. Même punition pour les prairies permanentes ou temporaires sacrifiées au profit des cultures céréalières, mais en tête. Un carnage qui se déroule dans l'indifférence générale... Placées en première ligne de ce naufrage de la biodiversité, les pies-grièches ont salement trinqué. Bilan : la grise qui était autrefois abondante est désormais au bord de l'extinction en Lorraine.

Pour tenter d'endiguer ce phénomène, la France a certes lancé un plan national d'action. Une belle initiative, mais sur le papier uniquement. Car pour sauver le peu qui reste, mieux vaut compter sur le travail de fourmis des associations. En appui de son rapport, LOANA, en collaboration avec la LPO, a publié une plaquette didactique sur l'écologie et les menaces qui pèsent sur ces deux espèces. Le document a été adressé par courrier à plus de 350 propriétaires de parcelles concernés de près ou de loin par ces deux oiseaux. L'enjeu étant au final de maintenir l'attractivité des zones d'occupation où ils subsistent encore. C'est là sans doute la dernière chance de pouvoir observer dans l'avenir les tribulations de ces drôles de bandits masqués...

Patrice COSTA